



FRANCE

VIE ASSOCIATIVE



Des bénéficiaires attendent pour récupérer leur panier devant le camion des Restos du cœur, à La Jasse (Gard), le 20 décembre. SANDRA MEHL POUR « LE MONDE »

Les associations à la reconquête des bénévoles

La crise sanitaire a accentué la baisse du nombre de personnes qui donnent de leur temps aux structures caritatives, culturelles et sportives, et leur rajeunissement. Face à cette désaffection, les dirigeants associatifs cherchent des solutions



Qui a dit que le bénévolat était en crise? Adrien Richard, 32 ans, s'est lancé, à la fin de l'année 2020, sur Jeveuxaider.gouv.fr. «*J'y pensais depuis longtemps, mais j'avais la vision d'associations pas très organisées, avec des bénévoles qui doivent se débrouiller et se sacrifier*», raconte-t-il. En ces temps de crise sanitaire, où l'on parlait beaucoup des personnes âgées isolées, il a choisi la Fondation Claude Pompidou, et rend régulièrement visite à une vieille dame atteinte de la maladie d'Alzheimer. Katia Pereira Dos Santos, 45 ans, déjà bénévole d'une association pour le maintien de l'agriculture paysanne, s'investit en parallèle, depuis juin, dans la création d'un «*café associatif et tiers lieu*» appelé La Fabrique, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Ils font partie des bénévoles, souvent étudiants ou actifs, qui ont rejoint en nombre des associations depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19. Des arrivées qui n'ont pas suffi à compenser les départs de personnes plus âgées et fortement impliquées. Le nombre de bénévoles œuvrant au sein d'une association en France a ainsi diminué de 15 % en deux ans : il est passé de 13 millions à 11 millions, soit un cinquième de la population adulte, selon un sondage IFOP-France Bénévolat réalisé en janvier. Le bénévolat «*direct*», en dehors de toute structure, a quant à lui progressé.

La baisse a été particulièrement marquée dans les associations culturelles. «*Le secteur a été fermé longtemps. Certains bénévoles ont été éçœurés d'entendre que la culture n'était pas indispensable, sans compter les "stop and go" qui ont complexifié la gestion et grevé les finances*», analyse la présidente de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication, Marie-Claire Martel. La sécurité civile est elle aussi à la peine : «*Durant le Covid, on a dû sursolliciter les bénévoles et on n'a pas pu assurer la formation de nouvelles recrues, qui prend du temps. Ce secteur demande une plus grande disponibilité que d'autres*», explique le président de l'Ordre de Malte France, Cédric Chalret du Rieu.

A l'inverse, certaines thématiques mobilisent de plus en plus. Président du réseau

d'associations étudiantes Animafac, Christophe Gaydier constate «*de nombreuses créations dans la protection de l'environnement, dans la lutte contre les discriminations et contre la précarité étudiante*». Les associations d'aide aux exclus, où œuvrent une grande partie des bénévoles, ont, pour leur part, limité les pertes, voire augmenté leurs effectifs. Le Secours populaire est ainsi passé de 82 000 à 90 000 bénévoles, se félicite sa secrétaire générale adjointe, Joëlle Bottalico : «*Durant les confinements, ceux qui étaient trop fragiles pour rester sur le terrain ne se sont pas démobilisés : ils ont pris des nouvelles, par téléphone, de nos donateurs. Au même moment, nos Solidaribus étaient très actifs sur les campus ; de nombreux étudiants sont venus nous aider en retour, et cet élan n'est pas retombé.*»

«**MOINS DE DISPONIBILITÉ**»

«*Les associations qui s'en sortent le mieux sont celles qui ont pris conscience de la nécessité d'écouter les bénévoles. Or, ils sont plus nombreux à vouloir s'engager de façon ponctuelle. Ils souhaitent être rapidement sur le terrain, et ne pas être de simples exécutants*», souligne Elisabeth Pascaud, administratrice de France Bénévolat. Katia Pereira Dos Santos confirme : elle s'est engagée dans le projet de bar associatif parce qu'il s'agit d'«*un lieu géré par les habitants, au fonctionnement très horizontal, sans un président qui tape du poing sur la table*».

«*Il y a toujours autant de générosité, mais moins de disponibilité*», analyse Kaméra Vésic, fondatrice de PikPik Environnement, association qui a choisi de «*miser sur le plaisir et la liberté*» : à chacun de s'inscrire, quand il veut et peut, pour animer un atelier d'écocitoyenneté ou participer à une opération de nettoyage de la nature.

L'implication de nouveaux profils a été facilitée par les outils numériques : les réunions se font en partie en visioconférence ; trouver une mission est désormais à portée de clic, sur Tousbenevoles.org ou Jeveuxaider.gouv.fr, créé par le gouvernement lors du confinement de mars 2020, dont la moitié des 440 000 inscrits a moins de 30 ans. Certaines associations mettent en ligne, avec succès, des missions réalisables de chez soi, et veillent à varier les durées – à partir d'une demi-journée par an.

A l'intention des jeunes, elles développent service national universel (pour les 15-17 ans),

service civique (16-25 ans) et volontariat associatif (au-delà de 25 ans). La Fondation Claude Pompidou a signé un accord avec Sciences Po, dont elle accueille les élèves en stage puis en bénévolat. L'accent y est mis sur la souplesse et l'accompagnement : Adrien Richard rend visite à « Madame » un samedi sur deux, en alternance avec une autre bénévole. Lui qui « [se] pose beaucoup de questions » peut échanger régulièrement avec sa référente, ainsi qu'au sein d'un groupe de parole. Il a suivi avec intérêt deux ateliers proposés par l'association, « l'un sur l'écoute réflexive, l'autre sur les personnes en fauteuil ».

D'autres structures ont créé des « pools de bénévoles » afin de remplacer ceux qui sont absents. Aux Restos du cœur, des centres de distribution alimentaire ont été ouverts le soir et le samedi : « Cela rend le bénévolat accessible aux personnes qui ont un emploi, et permet d'accueillir les travailleurs précaires », explique le président de l'organisation, Patrice Douret.

Ces efforts sont récompensés. Les associations ont aussi le sentiment que certains bénévoles partis lors de la crise sanitaire sont progressivement revenus en 2022. L'inflation, cependant, leur fait craindre de nouvelles défections. « Certains ont moins la possibilité économique de donner du temps, ou de

« CERTAINS [BÉNÉVOLES] ONT MOINS LA POSSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DE DONNER DU TEMPS, OU DE PAYER L'ESSENCE POUR VENIR »

PATRICE DOURET
président des Restos
du cœur

payer l'essence pour venir. C'est le cas de nos 10 % de bénévoles qui sont aussi des personnes accueillies », souligne Patrice Douret, rappelant qu'il n'existe pas de crédit d'impôt sur les frais de déplacement des bénévoles non imposables, malgré un vote favorable des députés cet automne.

ATD Quart Monde, dont beaucoup de militants sont eux-mêmes en situation de pauvreté, prend en charge certains de leurs frais de déplacement. « Mais on sent que l'inflation crée chez eux une angoisse supplémentaire », déplore Paul Maréchal, volontaire permanent de l'association. Ils ont moins la disponibilité d'esprit pour s'engager. »

CHARGE DES DIRIGEANTS « ALOURDIE »

Dans les fédérations sportives aussi, le coût de l'essence devient un sujet de préoccupation. Une réflexion a été engagée dans le cadre du plan de sobriété, afin de redécouper le zonage des compétitions et, ainsi, réduire les déplacements, mais elle commence à peine. Le risque est aussi que l'inflation augmente les dépenses des associations et fasse baisser leurs recettes (moins de dons, d'adhésions, de spectateurs...), ce qui pourrait conduire des bénévoles à jeter l'éponge.

Principal sujet d'inquiétude : la crise sanitaire a accentué la difficulté à renouveler les dirigeants associatifs. « Il s'agissait souvent de retraités, mais certains, avec les confinements, ont déménagé. Désormais, beaucoup veulent profiter de leur temps libre après des fins de carrière difficiles. Certains ont besoin de conserver une activité rémunérée. Ils doivent s'occuper de leurs parents, de leurs petits-enfants », explique Elisabeth Pascaud, de France Bénévolat. Selon Joëlle Bottalico, du Secours populaire, « ce qui freine, c'est la perception, fautive, qu'il faut être en charge de tout ». L'association veille pour sa part à répartir les tâches au sein de bureaux composés de cinq personnes au moins. D'autres cherchent à alléger la fonction en mutualisant – et rémunérant parfois – les fonctions support (comptabilité, gestion du personnel...).

« On veut développer le mécénat de compétences avec les entreprises, qui consiste à

mettre à disposition des salariés pour aider des associations. D'autant qu'on s'aperçoit que ces salariés, une fois à la retraite, continuent en tant que bénévoles », indique Christian Dullin, vice-président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). La solution passe aussi par une montée en compétences des bénévoles moins expérimentés, grâce à des formations. Le CNOSF a créé un programme d'accompagnement de plus de 300 femmes aux fonctions de dirigeante, ce qui lui permettra aussi d'atteindre la parité.

Pour renouveler véritablement les bénévoles chargés de l'encadrement, les associations comptent sur l'Etat. « Les législations sont complexes, les responsabilités importantes. Les subventions sont de plus en plus remplacées par des appels à projets, ce qui alourdit considérablement la charge des dirigeants associatifs », énumère Claire Thoury, à la tête du Mouvement associatif, principale instance représentative de ce secteur qui emploie 10 % des salariés du privé. « Il est crucial de mieux reconnaître l'action des bénévoles, de leur accorder plus d'heures de formation et de faciliter la validation des acquis de l'expérience, complète Marie-Claire Martel, rapporteuse d'un rapport du Conseil économique, social et environnemental sur ce sujet. Il faut aussi leur donner des moyens d'agir, avec un meilleur accès aux finances européennes. »

Ces attentes ont été entendues par la secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, Marlène Schiappa. Elle a lancé, mi-octobre, un « tour de France du bénévolat » et promis, pour le printemps 2023, des « assises de la simplification associative ». Dans cet objectif, une consultation vient d'être lancée sur le site Associations.gouv.fr. « Tout cela va dans le bon sens, salue Marie-Claire Martel. On parle beaucoup des difficultés des entreprises dans la crise, et bien moins de celles des associations et de leurs bénévoles. Ils jouent pourtant un rôle crucial, en prenant soin des liens qui nous unissent. » ■

CLAIRE ANÉ

Malgré un léger repli, la hausse des dons s'est poursuivie en 2021

Selon le baromètre annuel de la générosité du réseau Recherches et Solidarités, publié en novembre, les dons déclarés au titre de l'impôt sur le revenu ont augmenté de 1,9 % en 2021, et les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière, de 13 %. La somme totale donnée par les particuliers est estimée « entre 5,3 et 5,5 milliards d'euros en 2021 », précise le rapport. Cette fourchette est établie à partir des remontées de 149 associations, et sur la base des déclarations fiscales, en estimant la part des dons non déclarés ou réalisés de la main à la main. Cette hausse est cependant en léger repli après une année exceptionnelle, 2020, où les dons avaient augmenté de 7,1 % dans le contexte de la pandémie. La proportion de foyers donateurs, après une forte hausse en 2020, passe sous les 20 %, mais avec un don moyen annuel en hausse, de 570 à 591 euros.